



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Roissy CDG, le 26 janvier 2016 - A la suite des annonces faites par la Direction d'Air France à l'occasion du CCE extraordinaire du 15 janvier 2016, les représentants de l'intersyndicale réunie le 21 janvier 2016 dénoncent un plan de décroissance dissimulé par un ingénieux plan de communication.

Le ton a certes changé, mais les faits, eux, sont têtus. En effet, si les annonces consacrent un abandon du plan B, véritable chantage à l'emploi dénoncé comme tel par les salariés, le plan diffusé ce 15 janvier n'en demeure pas moins un projet de diminution de la flotte d'Air France similaire à celui programmé lors de l'annonce du plan Perform 2020.

La croissance tant vantée dans la communication de la Direction n'apparaît pas à l'analyse des différents plans de flotte. Nous constatons une baisse de cinq avions long courrier (5 %) en 2016 et un retour progressif en 2020 à la flotte long-courrier de 2014, le nombre d'avions total continuant lui, de diminuer... Cette « croissance négative » implique donc logiquement des suppressions d'emplois (1000 pour 2016) et n'écarte en aucun cas les menaces de licenciements.

Les seules voies de développement proposées passent de fait par un énième plan de délocalisation via KLM ou les filiales Transavia et la systématisation de la sous-traitance pour certains personnels affectés au sol ou à la maintenance.

L'argent public investi dans les 17 % de la part de capital de l'Etat dans le Groupe sert à développer l'emploi hors du pays. Au moment où le Gouvernement cherche des

solutions pour lutter contre le chômage, le voilà qui cautionne des choix qui organisent la délocalisation.

L'intersyndicale affirme que les résultats d'Air France, la croissance du transport aérien dans le monde entier, et le faible prix du pétrole sont une opportunité extraordinaire d'avoir une véritable ambition.

L'intersyndicale rappelle, au vu des résultats économiques, que c'est bien la compagnie Air France, forte de ses salariés et de son droit social français, qui produit la plus grande richesse au sein du Groupe.

Nous réclamons, pour les années futures, une augmentation de la flotte tout entière, de nouveaux investissements, seuls garants de notre avenir. Nous demandons également des garanties quant à la maintenance, l'assistance et l'exploitation de cette flotte par des salariés AF.

L'intersyndicale demande l'annulation des sorties de flotte annoncées pour les machines actuelles et qui, en l'absence de commandes depuis de trop nombreuses années, nous sont plus que jamais nécessaires. Elle exige pareillement l'arrivée des B787 conformément au calendrier initial.

Elle demande enfin au Gouvernement de faire sa part du travail en revoyant le mille-feuille de taxes et les surcoûts délirants imposés aux compagnies aériennes françaises qui poussent à la délocalisation des emplois.

L'intersyndicale est convaincue qu'Air France peut à sa mesure, contribuer à remédier au problème endémique du chômage en offrant des embauches durables, en proposant de la croissance, en investissant dans et pour son avenir, en France.

En l'absence de réaction rapide de nos dirigeants, l'intersyndicale sera amenée à proposer aux salariés une série d'actions dans un délai extrêmement court.

L'intersyndicale AF